

ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieure ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), M. MME... Teresa FAUCON

Au nom de l'Établissement / ~~Directrice ou Directeur de la composante~~ Directrice d'études

Université Paris 3 : Sorbonne Nouvelle, Département Cinéma et Audiovisuel

certifie que le projet intitulé... « AQUATUBE »

porté par Léna JENNEQUIN

étudiant.e(s) en Licence de Cinéma et Audiovisuel

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A PARIS

Le 11 octobre 2024

Signature + cachet de l'établissement

